

CPES 2025 2026

Instruments polyphoniques

DÉROULEMENT DES ETUDES

- > 2 à 3 ans
- > 750 heures au moins à valider, soit 125h par semestre sur 3 ans

CPES 1 / CPES 2

DISCIPLINES OBLIGATOIRES

Dominante

- > Instrument
- > Travail avec accompagnateur (pour les disciplines concernées)
- > Masterclass de la dominante

Complémentaire Culture

- > Formation Musicale 3C2
- > 1 module de culture au choix parmi :
 - Analyse
 - Initiation à la composition instrumentale et électroacoustique
 - Ecriture
 - Histoire de la musique

Complémentaire Mise en situation artistique

- > Musique de chambre
- > Pratique d'ensemble
- > Projet de classe et/ou de département

Complémentaire Environnement professionnel et culturel

- > Conférences : 2 par an
- > Rencontres professionnelles : 1 par an
- > Forum des métiers : 1 fois dans le cycle

CPES 3

DISCIPLINES OBLIGATOIRES

- > Instrument
- > Musique de chambre
- > Pratique d'ensemble
- > Masterclass de la dominante
- > Projet de classe et/ou de département

DISCIPLINES AU CHOIX TOUT AU LONG DU CYCLE

Enrichir son cursus selon son projet

- > Modules spécifiques et pratiques d'ensemble ouverts à toutes et tous
- > Masterclass hors dominante

Aller à la rencontre des publics, créer, découvrir

Création, médiation, projets transversaux, concerts, spectacles ...



EVALUATION

Les différentes disciplines sont évaluées en contrôle continu.

Chaque discipline, module, atelier, masterclass, conférence, rencontre pro, projet ou prestation publique crédite des heures.

Une validation des acquis antérieurs est possible pour la Formation Musicale (FM) et les disciplines de culture. Elle se fait au cas par cas, sur demande et sur présentation de justificatifs (provenant d'un CRR, CRD, Licence musicologie ou établissement équivalent à l'étranger)

POSSIBILITE DE VALIDER UN DEM ou DNEM EN PARALLELE

- > UV instrumentale (Représentation publique devant jury extérieur)
- > UV Formation Musicale 3C2
- > UV musique de chambre : 2 sessions
- > UV pratique d'ensemble : 1 pratique sur les 2 ans
- > UV culture : 1 module au choix sur 2 semestres parmi :
 - Analyse
 - Initiation à la Composition
 - Ecriture
 - Histoire de la musique

L'UV instrumentale peut être présentée deux fois dans le cycle. Le DEM (ou DNEM) est obtenu quand toutes les UV sont validées.

DISCIPLINES SPÉCIFIQUES

Dominante Accompagnement

Ateliers Répertoire (instruments, mélodies, opéra)
Basse chiffrée, Harmonie au clavier
Mise en situation chant et Instruments
Piano d'orchestre

Dominante Piano

Ensemble de pianos
Initiation à la classe d'accompagnement piano
Lecture à vue

Dominante Harpe

Déchiffrage